

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 16 mai 1956

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA DÉFENSE NATIONALE

CARC—ÉCRASEMENT D'UN AVION À RÉACTION
À ORLÉANS (ONT.)

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de dire combien nous avons été atterrés par la nouvelle de la tragédie aérienne survenue hier soir à Orléans, près d'Ottawa, qui a entraîné la mort de plusieurs personnes et en a laissé d'autres grièvement blessées. Au nom de toute la Chambre, je pense, et en mon propre nom, je tiens à exprimer notre plus vive sympathie à cette communauté distinguée des Sœurs Grises de la Croix et aux parents et amis des malheureuses victimes de cette calamité, y compris, cela va de soi, les deux braves aviateurs qui étaient à bord de l'avion à réaction. Nous espérons tous, j'en suis sûr, que le nombre des victimes ne sera pas plus élevé que celui que nous connaissons à l'heure actuelle, et nous souhaitons tous aux blessés un rétablissement complet et rapide.

Peut-être le ministre de la Défense nationale a-t-il d'autres renseignements à communiquer à la Chambre, parce que je sais que ce funeste événement nous a tous frappés de stupeur et que nous sympathisons tous bien vivement avec ceux qui ont été atteints par cet effroyable malheur.

L'hon. R. O. Campney (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je suis certain que tous les honorables députés désirent apprendre ce qu'on a pu savoir jusqu'ici de l'effroyable accident dont le premier ministre vient de parler. Avant de parler de ce que nous en savons, je tiens à exprimer les sincères condoléances de tous les membres des forces armées canadiennes, ainsi que les miennes, à tous les parents et amis de ceux qui sont morts hier soir lorsqu'un avion du Corps d'aviation royal canadien s'est abattu sur la Villa Saint-Louis, foyer de convalescence des révérendes sœurs Grises de la Croix, près d'Orléans.

Nous ne savons pas encore au juste combien il y avait de personnes dans l'édifice au moment du désastre, mais on croit que de 15 à 20 personnes, y compris le pilote et le navigateur de l'avion, ont perdu la vie dans l'explosion et l'incendie provoqués

par le choc de l'appareil. En outre, plusieurs membres de cette congrégation religieuse ont été blessés. Je viens de rentrer du théâtre de l'accident. En attendant les conclusions d'une commission officielle, qui commence actuellement une enquête complète, je crois pouvoir communiquer les quelques détails suivants.

Un chasseur d'interception CF-100, monté par un pilote et un navigateur, décollait hier soir de l'aéroport d'Uplands à 9 heures 30. Il faisait partie d'un groupe de deux chasseurs chargés d'intercepter un appareil signalé par radar et dont on n'avait pu immédiatement reconnaître l'identité. Cette mission est de celles que les aviateurs de nos neuf escadrilles de CF-100, ici et là dans le pays, exécutent constamment. Elle entre dans le cadre de la défense de notre pays contre les attaques possibles d'appareils ennemis.

Avant qu'on ait pu intercepter l'appareil inconnu, notre système de contrôle des approches à partir du sol avait définitivement établi l'identité de l'appareil par la consultation de son plan de vol; il s'agissait d'un appareil de transport du CARC rentrant de l'Arctique.

Celui-ci ayant donc été reconnu comme appareil ami, volant à 7,000 pieds, environ, les deux chasseurs sont montés à 33,000 pieds ou à peu près afin de s'exercer ensemble à des manœuvres d'interception, ainsi qu'il est de règle dans le cadre de notre défense aérienne. On cherche en effet par là à améliorer l'instruction, tout en réduisant l'excédent de carburant qui rendrait périlleux l'atterrissage.

Continuant son vol, contrôlé du sol par radar, un des deux appareils intercepteurs est rentré normalement à sa base; l'autre fit savoir par radio qu'il se trouvait à 33,000 pieds d'altitude et qu'il avait encore trop de carburant à bord et qu'il resterait en vol plus longtemps. Ce fut le dernier message reçu de cet appareil. Il a ensuite disparu rapidement de l'écran de radar et, moins de deux minutes plus tard, il allait s'écraser près du village d'Orléans vers 10 heures et 17 minutes du soir. D'après tous les renseignements qu'on a pu recueillir jusqu'ici, il est probable que l'appareil est descendu d'une haute altitude en vol piqué et qu'il s'est abattu directement sur le foyer de convalescence. La violence du choc a produit une explosion et un violent incendie qui a